



CAADP



CADRE DE RESULTATS DU PDDAA 2015-2025

“Vers des résultats et des impacts”

“Soutenir la Dynamique du PDDAA”

Table des Matières

Préambule	II
Sigles et Abréviations	III
1. INTRODUCTION	01
1.1 SOUTIEN DE LA DYNAMIQUE DU PDDAA	01
1.2 LA DECLARATION DE MALABO	01
2. CADRE DE RESULTATS DU PDDAA	03
2.1 JUSTIFICATION ET PORTEE	03
2.2 STRUCTURE DU CADRE DE RESULTATS	03
3. UTILISATION DU CADRE DE RESULTATS	06
3.1 APERCU	06
3.2 LE “TABLEAU DE BORD” DES PRINCIPAUX RESULTATS DESIRES D’ICI A 2025 ET SES INDICATEURS	06
3.3 L’UTILISATION DU CADRE DE RESULTATS DU PDDAA AU NIVEAU NATIONAL	10
3.4 UTILISER LE CADRE DE RESULTATS DU PDDAA AUX NIVEAUX CONTINENTAL ET REGIONAL	10
3.5 LE MECANISME DE PRESENTATION DES RESULTATS	10

Préambule

L'exercice de *Soutien de la Dynamique du PDDAA*, lancé en 2012 afin de faire le bilan sur dix ans de mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), s'est conclu par le constat que la perspective ouverte par le PDDAA en 2003 reste valable alors que des progrès significatifs ont été faits dans le renforcement des mécanismes et des capacités de planification, de définition de priorités et de formulation de programmes d'investissement. Le PDDAA a également mobilisé l'attention et l'engagement de multiples institutions et secteurs en faveur du développement de l'agriculture. Il a également été noté qu'il existe une demande manifeste et croissante pour des résultats et des impacts sur le secteur agricole et de la part de ce secteur. C'est la raison pour laquelle le cadre de résultats du PDDAA a été élaboré.

Le cadre de résultats du PDDAA fournit à l'Afrique et à ses partenaires un ensemble d'objectifs et de résultats à poursuivre dans la transformation du secteur agricole. Il donne l'impulsion politique et technique pour favoriser l'harmonisation des politiques et l'harmonisation des interventions visant à faire avancer le programme de transformation de l'agriculture. Il énonce les objectifs à atteindre au cours des dix prochaines années, et fournit l'ensemble des indicateurs associés. En conséquence, ce cadre sert de base pour promouvoir des politiques fondées sur des faits concrets et pour concevoir des programmes, mettre en œuvre, assurer la publication de résultats, rendre des comptes et apprendre.

La vingt-troisième session ordinaire du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Malabo, en Guinée Equatoriale, a réitéré les principes et les objectifs du PDDAA et défini un ensemble de cibles et objectifs dénommés « Objectifs de croissance et de transformation agricole accélérée à l'horizon 2025 ». Dans leur déclaration à Malabo, les Chefs d'Etat ont rappelé les progrès accomplis et ont souligné la nécessité pour le suivi, le contrôle et la publication de rapports sur les progrès dans la mise en œuvre des dispositions de la Déclaration, en utilisant le cadre de résultats du PDDAA.

Le cadre de résultats du PDDAA fait partie intégrante de la mise en œuvre du PDDAA. Il fournira à tous les acteurs de l'agriculture africaine, des paramètres standards tangibles permettant d'évaluer les progrès dans les performances agricoles. Cela permettra de renforcer la culture de la programmation axée sur les résultats et de suivi de la performance.

La mise en œuvre du cadre de résultats du PDDAA est donc une composante essentielle des efforts visant à renforcer les capacités pour la transformation de l'agriculture et les résultats associés. A cet effet, la Commission de l'Union africaine et l'Agence du NEPAD, en collaboration avec les Communautés économiques régionales, sont heureuses de remettre ce document aux acteurs nationaux et à tous ceux qui travaillent ou soutiennent le changement dans l'agriculture africaine afin d'améliorer la performance et de promouvoir le changement et la transformation durables du secteur agricole.

H.E. Rhoda Peace Tumusiime,
Commissaire à l'économie rurale et à
l'agriculture, Commission de l'Union
africaine

Dr Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire
exécutif de l'Agence de planification et
de coordination du NEPAD

Sigles et Abréviations

BAD	Banque africaine de développement
AgPER	revue des dépenses publiques en agriculture
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
UA	Union africaine
PDDAA	Programme détaillé du développement de l'agriculture en Afrique
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
COMESA	Marché commun de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'est
OSC	organisation de la société civile
CE	Commission européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDE	investissement direct étranger
PIB	produit intérieur brut
FIDA	Fonds international pour le développement de l'agriculture
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
FMI	Fonds monétaire international
RCS	revue conjointe du secteur
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
S&E	suivi & évaluation
MTEF	cadre des dépenses à moyen terme
NARS	système national de recherche agricole
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
Agence du NEPAD	Agence de planification et de coordination du NEPAD
ONG	organisation non gouvernementale
NSB	office national des statistiques
ODA	aide publique au développement
PPP	partenariat public privé
ReSAKSS	Système régional d'appui à l'analyse et à la connaissance stratégiques
SACAU	Confédération des syndicats agricoles de l'Afrique australe
SADC	Communauté des Etats de l'Afrique australe
GDT	gestion durable des terres
S&T	science et technologie
CNULCD	Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification
UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement
USD (US\$)	dollars américains

1. INTRODUCTION

1.1 SOUTIEN DE LA DYNAMIQUE DU PDDAA

La mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) au cours des dix dernières années a permis aux pays d'aborder certaines des principales questions de transformation du développement agricole. En plus de l'amélioration des processus de planification du développement, les pays accordent désormais une attention croissante au renforcement et à l'alignement des processus de conception de politiques, par exemple en rendant ces processus transparents, inclusifs et fondés sur des faits prouvés. On prête une attention croissante et on agit pour renforcer et harmoniser les capacités institutionnelle et humaine pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la planification et de la mise en œuvre.

A l'issue d'un processus participatif de révision approfondie des modes de planification et de mise en œuvre du PDDAA au cours de ses 10 premières années d'existence, l'exercice de Soutien de la Dynamique du PDDAA a conclu que la perspective ouverte par le PDDAA en 2003 reste valable. Il a également souligné qu'une demande croissante se manifeste en faveur de résultats et d'impacts dans le secteur agricole. Les consultations ont révélé que la valeur ajoutée du PDDAA viendra surtout du renforcement des capacités de mise en œuvre et de l'obtention de résultats et des impacts souhaités. Pour ce faire, on doit améliorer les performances agricoles et s'assurer que cela se traduise en retour par une amélioration des conditions de vie, la création de richesses et d'emplois, la diminution de la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la résilience et la prospérité de la population africaine.

Contraint par une volonté claire et la détermination des pays à se concentrer sur la mise en œuvre et à obtenir des résultats et des impacts, l'exercice de Soutien de la Dynamique du PDDAA a conçu le cadre continental de résultats du PDDAA en définissant un ensemble d'objectifs et de résultats qui seront poursuivis dans la transformation du secteur agricole au cours de la prochaine décennie. Le cadre de résultats du PDDAA a été approuvé par les Chefs d'État et de Gouvernement lors du Sommet de l'Union africaine de Juin 2014 qui s'est tenu à Malabo en Guinée équatoriale.

1.2 LA DECLARATION DE MALABO

La vingt-troisième session ordinaire du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Malabo, en Guinée Equatoriale, a réitéré les principes et les objectifs du PDDAA et défini un ensemble de cibles et objectifs dénommés « Objectifs de croissance et de transformation agricole accélérée à l'horizon 2025 ». Plus précisément, la Déclaration met en avant sept engagements qui visent à favoriser la croissance et la transformation agricoles.

Dans leur déclaration à Malabo, les Chefs d'État ont rappelé les progrès accomplis et ont souligné la nécessité de traduire les objectifs agricoles de développement de l'Afrique en résultats tangibles, et ainsi appelé pour le suivi, le contrôle et la publication des résultats sur les progrès dans la mise en œuvre des dispositions de la Déclaration en utilisant le cadre de résultats du PDDAA. À cet égard, les dirigeants de l'Afrique se sont engagés à entrer dans un processus de révision agricole biennale qui comprendra des rapports à soumettre aux sommets de l'UA sur les progrès accomplis vers la réalisation des cibles et des objectifs de la Déclaration.

Encadré 1 L'exercice de *Soutien de la Dynamique* du PDDAA confirme que les perspectives ouvertes en 2003 et la vision du PDDAA restent aujourd'hui valables et irréfutables

La Déclaration de Malabo de l'UA (Juin 2014)

- 1 Réaffirmation des principes et valeurs du processus PDDAA**
- 2 Réengagement pour améliorer le financement des investissements dans l'agriculture**
 - Défense de l'objectif de 10% des dépenses publiques
 - Mise en place de l'Africa Investment Bank
- 3 Engagement « faim Zéro » : élimination de la faim d'ici 2025**
 - Au moins doubler la productivité (en mettant l'accent sur les intrants, l'irrigation, la mécanisation)
 - Réduire les pertes post-récoltes au moins de moitié
 - Nutrition: réduire le retard de croissance de 10%
- 4 Engagement à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2025, grâce à la croissance inclusive et la transformation agricoles**
 - Soutenir la croissance du PIB agricole au taux minimum de 6% par an
 - Etablir et/ou renforcer les partenariats publics-privés inclusifs pour les chaînes de valeur d'au moins 5 produits agricoles prioritaires avec un fort lien avec les petits exploitants agricoles.
 - Créer des opportunités d'emploi pour au moins 30% de la jeunesse dans les chaînes de valeur agricoles.
 - Préférence accordée aux femmes et aux jeunes dans des activités agroalimentaires lucratives et attrayantes
- 5 Engagement à promouvoir le commerce intra-africain en produits de base et services agricoles**
 - Tripler le commerce intra-africain de produits agricoles
 - Accélérer le libre-échange continental et la transition vers un système continental de tarif extérieur commun
- 6 Engagement à améliorer la résilience des moyens de subsistance et les systèmes de production à la variabilité climatique et à d'autres chocs**
 - Veiller à ce que d'ici 2025, au moins 30% des exploitations agricoles/ménages pastoraux soient résilientes aux chocs
- 7 Responsabilisation mutuelle vis à vis des actions et des résultats**
 - Grâce au cadre de résultats PDDAA, mener un processus biennal d'analyse de l'agriculture



2. CADRE DE RESULTATS DU PDDAA

2.1 JUSTIFICATION ET PORTEE

Les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à un processus d'examen systématique et régulier des progrès réalisés dans l'application des dispositions de la Déclaration de Malabo. À cette fin, le cadre de résultats du PDDAA est désigné comme l'outil qui sera utilisé dans le suivi, le contrôle et la publication des résultats sur les progrès accomplis dans le respect des engagements de Malabo. Par conséquent, le cadre décrit les résultats attendus et les impacts, et ainsi spécifie les repères et les jalons pour le développement de l'agriculture africaine.

Le cadre de résultats du PDDAA fournit des orientations au niveau de: a) la planification (stratégie, conception et budgétisation des programmes); b) la performance («efficacité» dans l'exécution et la mise en œuvre, en grande partie en comptant sur le changement dans les politiques et les institutions agricoles, et le renforcement des capacités et l'alignement); et c) des résultats (en se référant aux conséquences et aux impacts d'une intervention de développement, y compris en analysant les tendances sur les biens, les services et la valeur ajoutée liées à des augmentations de la production de l'agriculture, de la productivité, et à de la sécurité alimentaire et nutritionnelle). En ce sens, il agit comme un guide pour le développement, la planification et la mise en œuvre des investissements et favorise l'alignement et l'harmonisation des initiatives visant à développer le secteur agricole.

Le cadre de résultats de CAADDP fait partie intégrante de l'Agenda 2063 de l'UA et définit sa «composante» agricole. Il donne des indications sur les niveaux de performance de l'agriculture et sur la politique, la stratégie et les actions de développement des capacités qui sont nécessaires pour que le secteur contribue à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063. Le cadre est particulièrement important pour la croissance économique générale du continent et les aspirations de développement inclusives. Au niveau continental, le cadre de résultats du PDDAA fournit une vision collective, et donc sert de « point de référence» qui sera traduit, aux niveaux national et régional, en priorités, objectifs et cibles.

Le cadre de résultats fait aussi partie intégrante du processus de mise en œuvre du PDDAA dans les pays ; les acteurs et les parties prenantes au niveau national doivent donc en prendre la responsabilité première dans sa mise en œuvre.

Le Cadre sera utile dans la connexion à divers niveaux, à l'intérieur et entre secteurs et domaines thématiques, ainsi que pour les institutions étatiques et non-étatiques, y compris la société civile, les organisations du secteur privé et les partenaires au développement. Il fournira également une base importante pour le développement d'alliances et de partenariats efficaces.

Encadré 2: Le Cadre de Résultats du PDDAA définit les priorités de l'Afrique et décrit ce que le continent continuera à faire, ce qui doit être abandonné, et ce qu'il va devoir faire avec un accent particulier mis sur les résultats et l'impact.

Aux niveaux régional et continental, le cadre de résultats PDDAA, en conformité avec le principe de subsidiarité, doit aider à mieux organiser l'appui à la mise en œuvre et assurer la pertinence et l'efficacité de cet appui. Le cadre de résultats favorisera les politiques, stratégies et programmes régionaux et continentaux qui appuient les solutions nationales les plus adéquates.

Encadré 3: Grâce à la mise en œuvre du PDDAA au cours de la dernière décennie, on a pu mieux apprécier l'importance des aspects multisectoriels et des interdépendances intersectorielles pour l'agriculture africaine. En conséquence, on a identifié les moyens pratiques d'aborder ces questions lors de la mise en place des partenariats, du renforcement de la coordination ainsi que de la promotion de l'alignement et de l'harmonisation des politiques.

Le Cadre de Résultats fournit également le cadre pour renforcer la collaboration et les partenariats avec des partenaires locaux et internationaux. Il guide l'alignement des initiatives multilatérales ainsi que des partenariats sur l'APD et les IDE, sous tendue par la vision africaine de l'agriculture et son programme de transformation.

2.2 STRUCTURE DU CADRE DE RESULTATS

C'est principalement au niveau des pays que le cadre de résultats est important et s'applique pour la préparation et la mise en œuvre de la deuxième décennie du PDDAA (2015-2025). Les enjeux, les priorités et les stratégies qui définissent le cadre de résultats du PDDAA sont sous-tendus par quatre considérations, à savoir: (a) le désir impérieux à tous les niveaux de voir des résultats tangibles et l'impact de l'agriculture sur le bien-être socio-économique des populations du continent, en particulier les femmes, les jeunes et les communautés rurales; (b) la nécessité d'adopter une approche en deux parties qui facilite des interventions sur la transformation des mécanismes et

des capacités d'un côté, et l'augmentation de la productivité et de la valeur ajoutée de l'autre ; et (c) l'orientation délibérée vers des stratégies et des approches pour le renforcement des capacités, y compris le développement du capital humain, la science et la technologie et le développement institutionnel; et (d) la nécessité de mettre en évidence un programme d'intégration régionale (du commerce et des marchés) comme partie intégrante et essentielle de solutions durables au niveau national.

Dans ce contexte, le cadre de résultats du PDDAA (voir Figure 1) combine trois niveaux de résultats interconnectés définissant le POURQUOI (niveau 1), le QUOI (niveau 2) et le COMMENT (niveau 3) pour consolider et intensifier la mise en œuvre du PDDAA.

Le niveau 1 présente les résultats au niveau de l'impact auquel le secteur de l'agriculture contribuera. Ce niveau caractérise les changements socio-économiques et la transformation en Afrique, traduits en croissance et objectifs de développement inclusif, à savoir: (a) la création de richesses, (b) la sécurité alimentaire et nutritionnelle et; (c) les opportunités économiques, la lutte contre la pauvreté et la prospérité partagée; et (d) la résilience et la durabilité. C'est l'importance de la contribution de l'agriculture à ces domaines qui permettra de justifier l'expression « croissance tirée par le développement de l'agriculture ». L'amélioration des performances agricoles devraient contribuer à la réalisation de ces objectifs, tout en reconnaissant que d'autres secteurs de l'économie participent également à la réalisation de ces objectifs.

Le niveau 2 décrit les résultats du point de vue de la performance agricole, en termes de production, de productivité, de compétitivité et d'intégration régionale, ainsi que de l'efficacité et de l'efficience dans tous les systèmes de production connexes. Il décrit les résultats de niveau intermédiaire nécessaires pour apporter une contribution optimale du secteur de l'agriculture aux résultats de niveau 1. À cet égard, c'est le succès et l'amélioration de la performance dans les domaines prioritaires identifiés à ce niveau qui permettront de déterminer l'ampleur de la contribution de l'agriculture aux résultats et aux impacts caractérisés au niveau 1.

L'atteinte des résultats de niveaux 1 et 2 est de la responsabilité des institutions nationales et régionales. L'atteinte de ces deux niveaux témoignera des progrès réalisés dans le renforcement de l'agriculture africaine

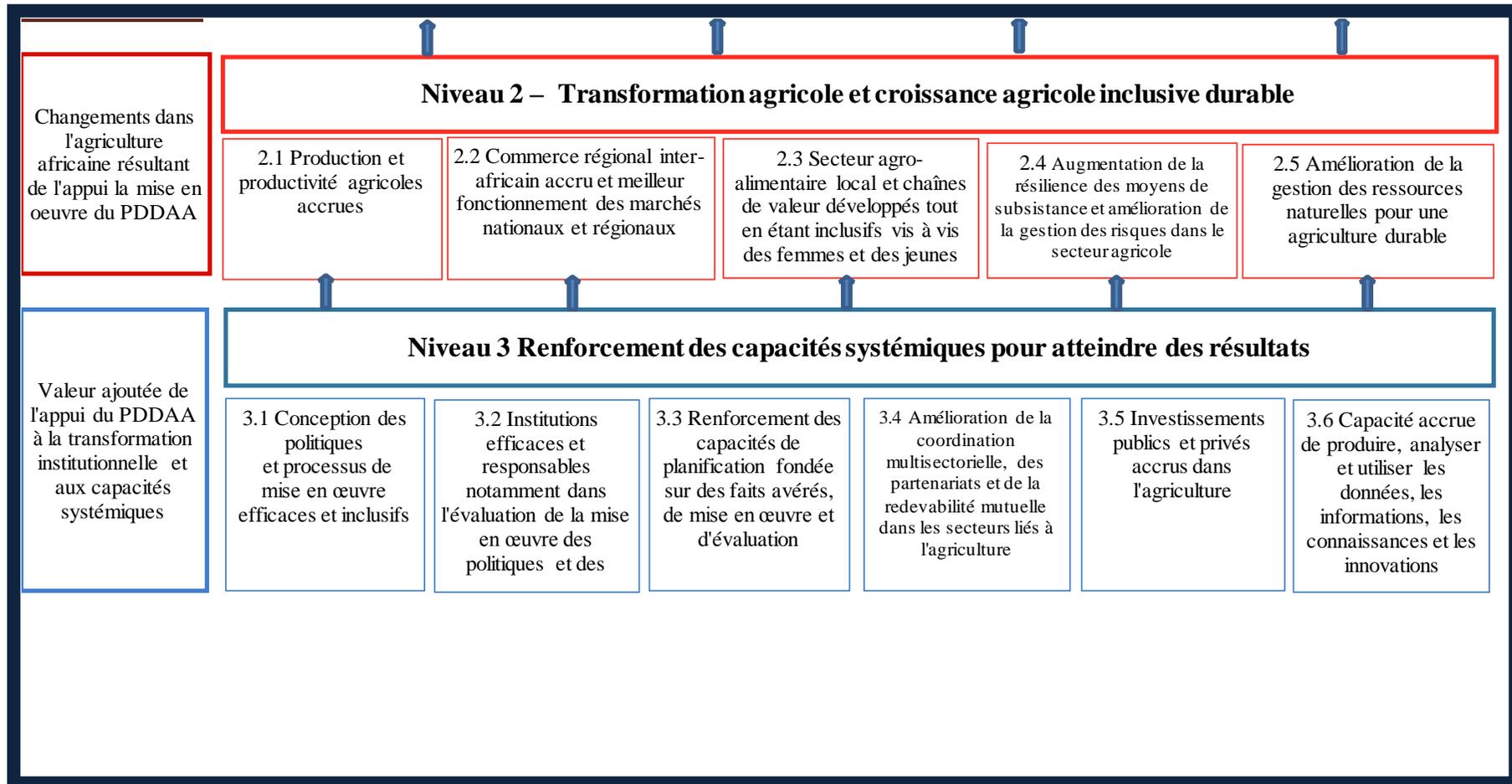
et de son impact global sur la croissance et le développement socio-économique du continent.

Les objectifs de niveaux 1 et 2 sont destinés à servir de référence au niveau continental. Ils peuvent également orienter dans la définition et la mise en œuvre de programmes régionaux et transfrontaliers. En outre, ces objectifs peuvent être utilisés par les pays dans l'analyse comparative de leurs priorités et objectifs nationaux.

Le niveau 3 caractérise COMMENT, grâce à une combinaison de diverses capacités, on peut accélérer la croissance agricole et étendre son impact. Il présente les principaux résultats politiques, institutionnels et en matière de capacités nécessaires au déclenchement des changements au niveau 2. L'atteinte de résultats dans les domaines prioritaires définis permettra aux pays d'atteindre les performances appropriées, efficaces et efficientes dans le secteur agricole (c'est-à-dire au niveau 2). Ce niveau doit être compris comme la valeur ajoutée spécifique du PDDAA au changement et à l'amélioration des performances agricoles et il définit spécifiquement les résultats en termes de capacités des institutions à concevoir et mettre en œuvre de manière efficace des politiques et programmes agricoles au niveau national. Il définit les résultats des domaines prioritaires qui constituent "l'appui à la mise en œuvre du PDDAA" aux niveaux national, régional et continental.

Ensemble, les trois niveaux décrivent le cadre panafricain pour le changement, les réformes politiques et le développement institutionnel. Le paquet d'indicateurs spécifiques et mesurables énumérés dans la matrice jointe (Figure 1) permettra aux pays et entités de mise en œuvre régionales, aux acteurs concernés et aux partenaires de rationaliser individuellement et collectivement et d'évaluer l'alignement des politiques agricoles et des priorités stratégiques et de suivre les performances du programme et les progrès de manière transparente et en se fondant sur des éléments avérés.

Figure1: LE CADRE DE RESULTATS DU PDDAA: 2015-2025



3. UTILISATION DU CADRE DE RESULTATS

3.1 APERCU

Le cadre de résultat est une partie intégrante de la mise en œuvre du PDDAA au niveau national. A ce titre, l'établissement du cadre implique la prise en compte de son contenu et des principes qui y sont afférents dans les exercices et processus de mise en place du PDDAA à tous les niveaux. Ainsi, le cadre de résultat aidera à catalyser, faire émerger, encourager et faciliter:

- la formulation et la conception des stratégies, programmes, et investissements;
- l'objectivité et la clarification sur la finalité du suivi des performances et des résultats;
- un mécanisme solide, transparent et axé sur les résultats pour rendre des comptes ; et
- un alignement et une harmonisation qui favorisera la cohérence dans les efforts de développement.

3.2 LE "TABLEAU DE BORD" DES PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS D'ICI A 2025 ET SES INDICATEURS

Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA qui s'est tenu à Malabo en juin 2014 a approuvé le cadre de résultats du PDDAA et s'est engagé à atteindre d'ici à 2025 un ensemble d'objectifs sur la « Transformation et la Croissance Accélérée en Agriculture en Afrique ». Ces engagements constituent les indicateurs de premiers rang pour les gouvernements, les Chefs d'Etat, les institutions et les acteurs africains et les partenaires au développement.

Pour chacun des objectifs et cibles stipulé dans la Déclaration de Malabo, un ensemble d'indicateurs a été développé (voir Tableau 1) qui constituera le fondement des rapports soumis aux Sommets de l'UA sur une base biennale.



Tableau 1: Indicateurs prioritaires du cadre de résultats du PDDAA

Niveau 1 – Participation de l'agriculture à la croissance économique et au développement inclusifs

Domaine de résultats	Indicateurs	Sources des données	Contribution à l'évaluation des cibles de Malabo
1.1. Création de richesse	1.1.1 PIB par habitant (prix constant de 2005 en US\$)	WDI, sources nationales	
	1.1.2. Dépenses finales de consommation des ménages (prix constant de 2005 en US\$)	HIES	
1.2. Sécurité alimentaire et nutrition	1.2.1 Prévalence de la sous-alimentation (%)	FAO	III d)
	1.2.2 Etat de la malnutrition :		III d)
	a) Prévalence d'insuffisance pondérale b) Prévalence du retard de croissance c) Prévalence de l'émaciation d) Diversité de la diète minimale e) Diète minimale acceptable pour les enfants de 6 à 23 mois	DHS/WDI/UNICEF/OMS	
	1.2.3 Indice de la dépendance d'importation en céréales	FAO	I a)
1.3. Opportunités économiques, élimination de la pauvreté et prospérité partagée	1.3.1. Taux d'emploi (% de la population)	ILO/WDI, sources nationales	
	1.3.2 Nombre d'emplois créés par an, par catégories d'âge et de sexe	OIT/WDI, sources nationales	
	1.3.3 Ecart de pauvreté mesuré par rapport au seuil national	WDI/HIES	
	1.3.4 Extrême pauvreté au seuil de \$1.25/jour	WDI/HIES	
	1.3.5 Coefficient de Gini	HIES	
1.4. Résilience et durabilité	1.4.1 Pourcentage de ménages qui sont résilients aux chocs climatiques et météorologiques	RIMA (Indice d'évaluation et d'analyse de la résilience)	VI a)
	1.4.2 Indice de développement humain durable	HSDI UNDP	

Niveau 2 – Transformation agricole et croissance agricole inclusive et durable

Domaine de résultats	Indicateurs	Sources des données	Contribution à l'évaluation des cibles de Malabo
2.1. Production et productivité agricoles accrues	2.1.1 Valeur ajoutée agricole (valeurs absolues)	WDI	Ia) and IVa)
	2.1.2 Indice de production agricole (2004-2006=100)	FAOStat et WDI	IIIa)
	2.1.3 Valeur ajoutée agricole par travailleurs (prix constant de 2005 en USD)	WDI, FAOStat	IIIa)
	2.1.4 Valeur ajoutée agricole par hectare de terre arable (prix constant de 2005 en USD)	WDI, FAOStat	IIIa)
	2.1.5 Rendements des cinq produits prioritaires de l'UA	FAOStat, sources nationales	IIIa)
2.2. Commerce régional intra africain accru et meilleur fonctionnement des marchés nationaux et régionaux	2.2.1. Valeur du commerce intra-africain (prix constant de 2005 en US\$)	CNUCED, FAOStat, CERS	Va)
	2.2.2 Volatilité de l'indice des prix alimentaires nationaux	ILO/FAO	Vb) and VIc)
2.3. Secteur agro-alimentaire local et chaînes de valeur développés tout en étant inclusifs vis à vis des femmes et des jeunes	2.3.1 Pourcentage des cinq produits agricoles prioritaires qui est perdu après récolte	FAO, APHLIS, sources nationales	IIIb)
	2.3.2 Activité et emplois inclusifs dans les secteurs liés aux filières agricoles	ONUDI, BIT, sources nationales	IVc) and IVd)
2.4. Augmentation de la résilience des moyens de subsistance et amélioration de la gestion des risques dans le secteur agricole	2.4.1. Couverture par l'assistance sociale, la protection sociale, l'assurance sociale et les programmes de travail	Base de données ASPIRE (BM)	IIIc) and VIb)
	2.4.2 Existence de réserves alimentaires, d'achats locaux pour les programmes d'urgence, de systèmes d'alerte précoce et de programmes alimentaires	Sources nationales	IIIc)
2.5. Amélioration de la gestion des ressources naturelles pour une agriculture durable	2.5.1. Proportion de l'agriculture pratiquée selon des méthodes de gestion durable des terres	Terrafrica, données nationales	VIc)

Niveau 3 – Renforcement de la capacité du système pour obtenir des résultats

Domaine de résultats	Indicateurs	Sources des données	Contribution à l'évaluation des cibles de Malabo
3.1 Conception des politiques et processus de mise en œuvre efficaces et inclusifs	3.1.1 Existence d'un nouveau PNIA/PNIASA développé depuis Malabo à travers un processus inclusif et participatif	Sources nationales	Id)
3.2 Institutions efficaces et responsables notamment dans l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et des engagements	3.2.1 Existence de mécanisme institutionnalisés pour une redevabilité mutuelle et une revue par les pairs	Sources nationales	VIIa) et VIIb)
3.3 Renforcement des capacités de planification fondée sur des faits avérés, de mise en œuvre et d'évaluation	3.3.1 Existence de et qualité de la mise en œuvre de politiques fondées sur des faits avérés et des ressources humaines correspondantes	Sources nationales	Ic)
3.4 Amélioration de la coordination multisectorielle, des partenariats et de la redevabilité mutuelle dans les secteurs liés à l'agriculture	3.4.1 Existence d'une instance de coordination multisectorielle et fonctionnelle	Sources nationales	(VIIb) and (Id)
	3.4.2. Nombre cumulé de partenariats public-privé relatifs à l'agriculture (PPP) qui sont mis en œuvre avec succès	Sources nationales	Id) and IVb)
	3.4.3 Valeur cumulée des investissements dans les PPP	Sources nationales	Id) and IVb)
3.5 Investissements publics et privés accrus dans l'agriculture	3.5.1 Taux de croissance des dépenses publiques dans l'agriculture (%)	Sources nationales	IIa)
	3.5.2 Part des dépenses publiques en agriculture (% du total de la dépense publique)	Sources nationales	IIa)
	3.5.3 Dépenses publiques en agriculture en % de la valeur ajoutée agricole	ReSAKSS, BM, sources nationales	IIa)
	3.5.4 Croissance dans l'Investissement du Secteur Privé en Agriculture et dans l'Agro-business	IFPRI FAO	IIb)
3.6 Capacité accrue de produire, analyser et utiliser les données, les informations, les connaissances et les innovations	3.6.1 Indice de la capacité à produire et utiliser les données et informations statistiques (ASDI)	AfDB, UNECA	VIIc)
	3.6.2 Existence d'un SAKSS national opérationnel	IFPRI	VIIc)

3.3 L'UTILISATION DU CADRE DE RESULTATS DU PDDAA AU NIVEAU NATIONAL

Le cadre de résultats du PDDAA a été élaboré en tenant compte du fait que divers outils et processus existent au niveau national pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions dans le domaine agricole. On espère que le cadre fonctionnera en tant que partie intégrante de ces mécanismes et outils existants. En utilisant le cadre, on attend un renforcement et un alignement de ces mécanismes notamment des relations entre secteurs et la promotion de la conception, de la mise en œuvre, de l'évaluation par des plateformes multi-acteurs et grâce aux processus qui leurs sont associés.

Les pays sont encouragés à renforcer ou à développer des cadres de résultats au niveau national pour leurs plans nationaux d'investissements agricoles respectifs. Il est essentiel que les cadres de résultats nationaux soient alignés sur le cadre de résultat continental du PDDAA.

Les déclinaisons du cadre de résultats au niveau national doivent contribuer à clarifier et exposer de façon cohérente les conditions de mise en œuvre des plans d'investissement en s'appuyant sur une théorie du changement et des analyses en termes d'économie politique. Les utilisations ex-post consistent à renforcer les outils de S & E et de gestion de la performance. Plus précisément, le cadre de résultats du PDDAA servira de guide pour les pays pour:

- Examiner et harmoniser les objectifs et les cibles ainsi que les indicateurs de performance associés aux PNIA à la lumière des résultats continentaux attendus qui sont consignés dans le cadre des résultats du PDDAA;
- Susciter l'unité de vue sur le projet national et les résultats qu'il doit produire;
- Examiner, affiner, renforcer et harmoniser les outils et les mécanismes existants au niveau national pour la mise en œuvre, le partenariat, le suivi, l'évaluation et pour faciliter l'apprentissage et le renforcement dans la reddition des comptes.

3.4 UTILISER LE CADRE DE RESULTATS DU PDDAA AUX NIVEAUX CONTINENTAL ET REGIONAL

Aux niveaux régional et continental, le cadre de résultats du PDDAA:

- a) Enonce les domaines prioritaires, les cibles et les indicateurs qui caractérisent "l'appui à la

mise en œuvre du PDDAA" au niveau 3 du cadre de résultats;

- b) Sert d' "étalon" pour normaliser et avoir une référence, ainsi que pour faciliter, guider et forcer l'alignement et l'harmonisation des stratégies et des programmes de tous les acteurs et parties prenantes, y compris des organisations paysannes régionales, du secteur privé, de la société civile, des institutions de recherche et des partenaires financiers et multilatéraux.

3.5 LE MECANISME DE PRESENTATION DES RESULTATS

Au niveau des pays, le suivi et la surveillance systématiques de l'ensemble des indicateurs de base va permettre la production des rapports d'étape biennaux. Les pays sont encouragés à renforcer ou à concevoir de solides plans de suivi pour la production de données, et à organiser des sessions de revue et de dialogue multi-acteurs pour valider les rapports. Les rapports aideront à alimenter les processus nationaux de planification, de mise en œuvre et d'autres processus de prise de décision et ainsi constitueront la base des rapports biennaux, au niveau des pays qui seront transmis aux différentes CER. La première série de rapports au niveau des pays en vue du rapport biennal devrait être envoyée aux CER le 15 Mars 2017.

Au niveau régional, les CER vont consolider les rapports pays de leurs Etats membres respectifs et intégrer les analyses des progrès réalisés dans la fourniture de biens publics régionaux et ainsi élaborer les rapports de niveau régional. Ces rapports d'étape, orientés sur les engagements, buts et objectifs de Malabo, permettront d'améliorer l'évaluation par les pairs, l'apprentissage et le dialogue entre les États membres à l'occasion de diverses plates-formes telles que les réunions du conseil régional des ministres, d'autres forums d'acteurs non-étatiques, d'organisations paysannes régionales et des sommets régionaux des chefs d'Etat et de gouvernement. La première série de rapports des CER sera soumise à l'Agence du NEPAD et à la Commission de l'Union Africaine avant le 30 Juin 2017.

Au niveau continental, les rapports comprendront l'agrégation des données d'étape des CER tout en maintenant les informations individuelles sur les progrès réalisés par chaque pays et chaque CER pour chacune des variables décrites. Les plateformes continentale telles que la plateforme de partenariat du PDDAA et la réunion d'affaires du PDDAA, la conférence conjointe des ministres de l'agriculture, du développement rural, des pêches et de l'aquaculture, et le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de

l'UA, seront utilisés pour promouvoir l'évaluation, le dialogue, l'apprentissage, et la responsabilisation mutuelle sur les progrès accomplis dans l'accomplissement de la vision pour l'agriculture africaine grâce au rapport biennal consolidé. Le premier rapport continental consolidé sur la base du cadre de résultats du PDDAA sera produit en octobre 2017 et présenté au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA en janvier 2018.

Un modèle de rapport a été élaboré et est disponible dans un manuel technique comprenant l'ensemble des directives pour mener à bien l'exercice.



African Union Commission

Office +251 11 551 77 00

Web www.africa-union.org

Twitter @AUC_CAADP

Facebook www.facebook.com/AfricanUnionCommission



CAADP

NEPAD Planning and Coordinating Agency

Office +27 (0) 11 256 3600

Email info@nepad.org

Web www.nepad.org

Twitter @nepad_au

Facebook www.facebook.com/nepad.page

